



Ergotherapie-Verband Schweiz
Association Suisse d'Ergothérapie
Associazione Svizzera di Ergoterapia

Pratique avancée en ergothérapie

Prise de position

Décembre 2023

Ce document a été élaboré grâce à l'aimable collaboration de représentant·e·s de la pratique, des hautes écoles spécialisées et de l'association professionnelle:

Pratique professionnelle:	Angela Nacke, Priska Gabrielli
Association professionnelle:	Sandra Schneider, Magali Démurger
Haute école spécialisée:	Claudia Galli Hudec
Etudiantes:	Alessia Gervasoni, Bernadette Müller

Remarque:

Les termes «Advanced Practice» et «Advanced Practitioners» ont été traduits par les termes couramment usités en français «pratique avancée» et «professionnel·le·s de pratique avancée» (ou selon le contexte «ergothérapeutes de pratique avancée»). Pour faciliter la lecture, les abréviations PA pour Pratique avancée et PA ET pour pratique avancée en ergothérapie ont été utilisées.

Liste des abréviations

ASDD	Association suisse des diététicien-ne-s
APN	Advanced Practice Nursing (infirmier·ère de pratique avancée)
ASE	Association suisse d'ergothérapie
ASI	Association suisse des infirmières et infirmiers
BSc	Bachelor of Science
CSS	Conférence spécialisée Santé
FSAS	Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé
FSSF	Fédération suisse des sages-femmes
GI HES	Groupe d'intérêt hautes écoles spécialisées
MAS	Master of Advanced Studies
MSc	Master of Science
PA	Pratique avancée
PA ET	Pratique avancée en ergothérapie

Contenu

1. Introduction et contexte	2
1.1 Stratégie Santé2030	3
1.2 Evolutions des professions de la santé en Suisse	4
2. Définition	5
3. Secteurs d'activité – situation internationale et nationale de la PA ET	6
3.1 Au niveau international	6
3.2 Au niveau national	7
3.3 Les quatre piliers de la pratique avancée	9
4. Compétences	10
5. Exigences	10
6. Perspectives	12
7. Références	13
8. Index des figures	14
Annexes	14
Annexes A	14
Annexes B	15

1. Introduction et contexte

L'ergothérapie a de plus en plus besoin d'expert-e-s en mesure d'évaluer et de développer les offres thérapeutiques fondées sur les données probantes, et qui ont les compétences pour intégrer de nouveaux rôles dans le domaine des soins. Ils-elles contribuent à l'évolution de la profession et prennent en charge des domaines de responsabilité élargis. Tant au niveau international qu'en Suisse, le thème des compétences élargies pour les professionnels de la santé fait l'objet de discussions depuis quelques années. Intégrer les différentes perspectives, à savoir celle de la pratique professionnelle, celle des hautes écoles spécialisées ainsi que celle de l'association professionnelle, constitue, du point de vue de l'ASE, une priorité absolue en Suisse pour le développement, la différenciation et l'implémentation de la pratique avancée en ergothérapie (PA ET).

C'est dans ce contexte que l'Association Suisse d'Ergothérapie (ASE) a publié, en 2019, en collaboration avec des représentant-e-s des instituts d'ergothérapie, des hautes écoles spécialisées et de la pratique professionnelle, le premier document de base *Advanced Practice in Occupational Therapy* (Nacke et al., 2019). L'objectif était de soutenir les ergothérapeutes et employeur-euse-s pour créer et introduire des domaines et rôles élargis.

Télécharger le document de base «Advanced Practice in Occupational Therapy» (2019)

sous www.ergotherapie.ch > formation > formation



Le contenu du présent document repose sur le document de base, et a été remanié en fonction des nouveautés des dernières années.

- Sur la base des compétences finales de BSc (Ordonnance relative aux compétences spécifiques aux professions de la santé), l'ASE a formulé des compétences finales de niveau master et également de niveau pratique avancée, avec pour but de développer le profil de compétence pour la PA ET (cf. annexe B).
- Dans sa stratégie Santé2030, le Conseil fédéral a mis en avant sa volonté de relever les grands défis sociétaux et de gérer les évolutions actuelles pour que les soins de santé restent accessibles à tou-te-s et financièrement viables sur le long terme.
- Les rôles de pratique avancée ont été, durant ces dernières années, régulièrement étudiés dans le groupe d'intérêt des hautes écoles spécialisées (GI HES) de la Fédération Suisse des Associations professionnelles dans le domaine de la Santé (FSAS), par des représentantes de l'ergothérapie, des soins infirmiers, de la nutrition et diététique, et de la logopédie, avec comme objectif de poser des bases et exigences comparables pour une réglementation des rôles de PA.
- En 2021 et en 2022, la ZHAW a mené un symposium interprofessionnel sur la pratique avancée qui a permis non seulement de thématiser les exigences relatives aux rôles de PA et le potentiel des soins de santé, mais aussi les défis juridiques et financiers. L'ASE y a participé à chaque fois en tant que partenaire du terrain.
- L'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) a mis en œuvre la réglementation des infirmières et infirmiers de pratique avancée (APN).
- Sur mandat de l'ASE, une recherche bibliographique (travail de bachelor) a été réalisée avec des enquêtes qualitatives visant à comparer l'état de la PA ET au niveau international et en Suisse (Müller, B. & Gervasoni, A. 2022).
- La Conférence spécialisée Santé (CSS) a également intégré le thème de la pratique avancée dans ses domaines de travail.
- La ZHAW a récemment effectué une enquête de besoin quant à un futur rôle de PA ET auprès des diplômé-e-s de master (document de travail interne non publié).

Les évolutions susmentionnées conduisent à un approfondissement des représentations sur les potentiels rôles de PA en ergothérapie et sur la concrétisation des exigences ainsi que des possibilités de soutien.

1.1 Stratégie Santé2030

Dans sa stratégie de politique de la santé Santé2030, le Conseil fédéral a formulé quatre défis principaux et huit objectifs (cf. figure 1). Les problématiques centrales sont les coûts de santé en hausse, le manque de personnel de santé qualifié et la question de savoir comment maintenir voire même développer, malgré tout, la qualité des soins de santé. Parallèlement à cela, la transformation technologique et numérique touche tous les domaines de la vie et l'évolution démographique ainsi que les maladies chroniques restent toujours des sujets importants.



Figure 1: Défis et objectifs de la stratégie Santé2030

Les objectifs 2 «Renforcer les compétences en matière de santé» et 5 «Soins de grande qualité avec un système financièrement viable» sont importants pour l'évolution des rôles de PA. Afin de garantir la qualité des soins, l'objectif 5.1 prévoit une meilleure coordination des soins afin d'éviter des soins superflus, insuffisants et inadéquats. Par ailleurs, l'efficacité des prestations doit également reposer sur des données probantes et des mesures de développement de la qualité doivent être mises en place.

En outre, la stratégie accorde une grande valeur à la compétence en matière de santé de la population: elle doit être renforcée pour que les personnes concernées puissent prendre des décisions en toute responsabilité et conscience des risques concernant leur santé.

Les rôles de PA peuvent jouer un rôle important pour atteindre ces objectifs et gérer les défis: l'évolution de la profession basée sur les données probantes, le développement de nouveaux modèles de soins, l'éducation des client·e·s et de leur entourage, l'accompagnement des patient·e·s tout au long de leur parcours thérapeutique, une recherche axée sur la pratique, la sensibilisation et la prévention sont autant de missions que peuvent endosser les ergothérapeutes disposant d'un profil de pratique avancée.

1.2 Evolutions des professions de la santé en Suisse

En Suisse, l'évolution des profils de PA dans les professions de la santé est différente selon les groupes professionnels. Les associations professionnelles de chaque groupe professionnel dont les formations Bsc sont réglementées dans la loi sur les professions de la santé ont beaucoup réfléchi ces dernières années sur la pratique avancée: infirmier·ère·s, sages-femmes, diététicien·ne·s, physiothérapeutes et ergothérapeutes.

Les rôles et profils possibles des professionnel·le·s de pratique avancée, les critères d'exercice de la profession dans un tel rôle et leur rémunération ne sont pas encore réglementés par la loi, c'est-à-dire que les conditions juridiques et financières de l'exercice des compétences élargies ne sont pas encore clarifiées (Kieser, 2016). Or, aujourd'hui des ergothérapeutes titulaires d'un master occupent déjà de facto des rôles ou fonctions relevant de la pratique avancée.

Le groupe d'intérêt hautes écoles spécialisées de la FSAS (GI HES) veille à conserver une vue d'ensemble sur l'état des évolutions et des définitions en vigueur ou prévues de la PA, sur les exigences pour une certification et recertification des rôles de PA et les titres de PA dans les groupes professionnels représentés dans le GI. On note à ce niveau une homogénéité sur le fonds et quelques différences spécifiques aux professions: toutes les associations professionnelles représentées au sein du GI HES définissent un diplôme de Master of Science en combinaison avec une expérience professionnelle spécialisée comme critère central pour l'accès au rôle de PA. Les différences spécifiques se trouvent dans les détails techniques mais aussi au niveau de l'état d'avancement. Le rôle de PA dans les soins infirmiers est désormais réglementé par l'ASI, les critères pour une certification sont fixés et les structures sur la réalisation de certifications sont établies. La Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) et l'Association suisse des diététicien·ne·s (ASDD) ont récemment publié chacune une prise de position, dans laquelle elles décrivent de façon différenciée leurs positions et l'évolution dans le domaine de la PA (cf. annexe A).

2. Définition

La pratique avancée fait référence à une pratique élargie, approfondie, fondée scientifiquement, spécialisée, dépassant en partie le domaine d'activité originel et qui va de pair avec une plus grande autonomie et donc une plus grande responsabilité. Dans la pratique avancée, les praticien-ne-s développent leurs connaissances, compétences et conduites professionnelles à un niveau élevé. Cela leur permet d'agir dans des situations plus complexes avec davantage d'autonomie, ainsi que de responsabilités cliniques et légales. Ils-elles prennent en charge d'une part des tâches élargies au sein de la prise en soins et participent d'autre part au développement de la profession.

L'ASE s'inspire de la définition de la pratique avancée de Künzi et al. (2013, p.3) et la complète légèrement comme suit:

La pratique avancée correspond à une pratique professionnelle élargie de personnes expérimentées qui, grâce à leurs connaissances scientifiques approfondies dans leur domaine d'activité, sont à même d'assumer des tâches dépassant le cadre de leurs responsabilités habituelles. Ces personnes sont aptes à prendre des décisions cliniques complexes et contribuent à établir une pratique professionnelle plus basée sur les preuves.

Une pratique élargie peut signifier la prise en charge, à des degrés divers, de domaines d'activité qui jusqu'à présent ne faisaient pas partie de ceux de l'ergothérapie au sens strict («task shift»), mais peut aussi signifier la prise en charge d'une responsabilité élargie («responsability shift»).

3. Secteurs d'activité – situation internationale et nationale de la PA ET

3.1 Au niveau international

Comme décrit dans le premier document cadre, les résultats scientifiques sur les rôles de PA en ergothérapie paraissent surtout dans un contexte international. Voici quelques résultats récents sur les rôles de PA ET (Müller, B. & Gervasoni, A., 2022).

Définition des rôles, respectivement l'étendue des compétences:

- selon von Zweck (2012), les ergothérapeutes avec un rôle de PA ou similaire décrivent que celui-ci ne se distingue pas de leur domaine de compétence ergothérapeutique général. En fonction de leur qualification complémentaire ou de leurs connaissances spécialisées, ils-elles prennent en charge la responsabilité dans certains domaines ou pour certaines tâches;
- au Canada et en Australie, les compétences sont à tel point élargies que les traitements conservateurs ou les examens complémentaires ne nécessitent plus de prescription médicale et peuvent être directement prescrits par les ergothérapeutes de PA. En Australie, les ergothérapeutes de PA peuvent ainsi sortir des longues listes d'attente et prendre en charge, sans prescription médicale, des client-e-s souffrant de maladies chroniques de la main et les traiter de manière conservatrice (Glasgow et al., 2020);
- selon Saxon et al. (2014), en Grande-Bretagne aussi les métiers de la santé avec rôles élargis peuvent prescrire des actes de radio, des tests en laboratoire et des échographies.

Conséquences sur la satisfaction des client-e-s, l'accès à l'ergothérapie et les coûts:

- Glasgow et al. (2020) décrivent que la satisfaction des client-e-s augmente avec un programme en orthopédie mené par un-e ergothérapeute de PA;
- von Zweck (2012) rapporte dans une revue de littérature que le grand public bénéficie, grâce à la PA ET d'un meilleur accès à l'ergothérapie et ainsi à des prestations fondées sur des données probantes;
- Saxon et al. (2014) écrivent qu'en Grande-Bretagne, les procédures sont optimisées dans la pratique grâce à des professions de la santé avec rôles élargis, permettant ainsi des économies et de meilleurs résultats de traitement;
- selon Hinojosa & Moyers (2009), la PA ET permet à l'ergothérapie de répondre aux besoins actuels et futurs de la société.

Conséquences sur la reconnaissance de la profession et perspectives pour la profession:

- Pierce & Belling (2011) jugent que la reconnaissance de l'ergothérapie augmente avec la mise en place des rôles de PA: grâce à ces derniers, la profession atteint une plus grande autonomie. En outre, la reconnaissance par le grand public augmente, car davantage de compétences, qui étaient à l'origine exclusivement réservées aux médecins, sont transférées aux ergothérapeutes de pratique avancée;
- selon von Zweck (2012), la PA ET présente l'avantage de possibilités de spécialisation et de chances d'évolution au sein de la profession. Les personnes intéressées par une carrière spécialisée peuvent, au travers de la PA ET, être incitées à opter pour le domaine professionnel de l'ergothérapie. Hinojosa & Moyers (2009) mentionnent aussi que la PA ET contribue à la vitalité et à l'attractivité de la profession.

PA ET en particulier dans le domaine de l'orthopédie:

Les études ont montré que dans le contexte international, le rôle de PA ET est surtout intégré dans le domaine de l'orthopédie, où il existe encore un grand potentiel. On pourrait expliquer cela par le fait que la distinction par rapport aux autres rôles professionnels y est clairement définie et que les compétences supplémentaires peuvent être uniformisées (Glasgow et al. 2020; Hinojosa & Moyers 2009; von Zweck 2012).

En résumé, ces expériences dans le contexte international montrent que la mise en place des rôles de PA a un effet positif sur l'accès à l'ergothérapie, sur la satisfaction des client·e·s, sur l'évolution de nouveaux parcours/modèles de soins et des coûts de santé, sur la reconnaissance de la profession et enfin sur les perspectives de la profession pour ses membres.

3.2 Au niveau national

En Suisse, seuls quelques postes sont connus pour être définis comme rôles de PA pour ergothérapeutes. Dans le cadre d'une enquête de besoins menée auprès de 97 diplômé·e·s MSc et MAS en Suisse alémanique, 27 des personnes interrogées ont affirmé avoir un rôle de PA (document de travail interne non publié de la ZHAW, 2022).



Mel Eissens

Responsable de l'équipe spécialisée en thérapie de la main, hôpital cantonal de Winterthur, MSc thérapie de la main, MSc Injection Therapy Module

«J'envisage un rôle de PA comme un enrichissement du travail grâce auquel le-la thérapeute est reconnu-e et valorisé-e par son environnement (chirurgien·ne·s), en raison de ses compétences augmentées, élargies et appliquées.»

Mel Eissens a travaillé pendant six ans à Londres en tant que clinical specialist en thérapie de la main, après 15 années d'expérience professionnelle en thérapie de la main aux Pays-Bas, dont plusieurs dans un rôle de PA. Elle profite de cette expérience mais aussi de ses qualifications (MSc en thérapie de la main et MSc Injection Therapy Module) pour créer un rôle similaire à l'hôpital cantonal de Winterthur.

D'un point de vue individuel, elle réalise des interventions cliniques chez des client·e·s présentant des lésions complexes des extrémités supérieures. En tant qu'ergothérapeute, elle s'assure que la situation de vie et de travail des patient·e·s soit prise en compte dès le début. Elle conseille par exemple les chirurgien·ne·s déjà avant l'intervention en vue de l'objectif d'occupation dans le quotidien de la personne concernée. Pendant l'opération, elle se fait une idée des structures et évalue ce que cela signifie pour le suivi/la réadaptation, la méthode de traitement. Pendant le suivi, à savoir la réadaptation après l'intervention, elle est la première interlocutrice des patient·e·s.

Parallèlement à cela, elle élabore pour l'équipe spécialisée de la main des approches de soins basées sur les données probantes les plus récentes et des parcours de soins pour les blessures qui se répètent ou les interventions chez certains groupes de patient-e-s, et s'assure de leur bonne implémentation et évaluation avec l'équipe. En cas de besoin, elle forme ses collègues aux méthodes de traitement actuelles et dans l'application des lignes directrices.

Relever et présenter les données cliniques relatives aux processus et résultats, de même que participer à des projets de recherche interprofessionnels fait partie de ses domaines de responsabilité et est autant de missions importantes qui permettent le développement et l'assise scientifique du travail de son équipe.



Priska Gabrielli

Cheffe d'équipe, Autismszentrum, Zentrum für Sprache, Gehör und Kommunikation (GSR), MSc ET HW

«Je vois le rôle de PA comme une chance pour garantir durablement des soins de santé orientés vers les ressources et liés au quotidien, mais aussi comme une opportunité d'élargir les compétences en santé de nos client-e-s grâce à des offres ciblées.»

Priska Gabrielli a travaillé pendant 9 ans à l'Hôpital universitaire pédiatrique des deux Bâle, à l'Hôpital pédiatrique de Lucerne et à l'école de pédagogie curative de Frick. Depuis 16 ans, elle est engagée dans la mise en place et le développement du centre de l'autisme au GSR à Aesch (Bâle-Campagne). Ce centre de l'autisme qui fait partie du centre de l'audition, du langage et de la communication est l'un des centres suisses reconnus par l'Office fédéral des assurances sociales pour le traitement intensif de l'autisme infantile.

Elle travaille avec les enfants de 2 à 5 ans chez qui un trouble du spectre de l'autisme a été diagnostiqué. Une place centrale est occupée par l'offre individuelle de soutien aux familles axée sur les client-e-s, p. ex. sous la forme d'accompagnement familial, de visites à l'hôpital ou au domicile et de coaching parental. Le développement du travail parental est la clé d'une intervention précoce intensive et doit permettre aux parents d'améliorer activement la situation de la famille, en collaboration avec les prestataires de services. Le développement du coaching parental et la mise en œuvre de mesures de promotion de la santé pour les proches aidant-e-s font partie des principales missions.

Priska Gabrielli accompagne les transitions vers les groupes de jeu et l'école enfantine, tout en évaluant les besoins de l'enfant et de la famille. Selon la situation, elle apporte un soutien à l'intégration ou conseille les professionnel-le-s impliqué-e-s actuellement ou en charge du suivi ainsi que les institutions.

Elle est la cheffe de l'équipe transdisciplinaire et est responsable, en étroite collaboration avec la cheffe de service, de l'application du concept axé sur l'efficacité et de l'assurance-qualité. La collaboration au sein de l'équipe transdisciplinaire revêt une grande importance et constitue la base pour la garantie de l'offre et le développement du concept d'Intervention Précoce Intensive. La mise au courant des nouveaux-elles collaborateur-ric-e-s est de toute importance et se fait au moyen d'un concept spécifique. En tant que cheffe d'équipe, elle s'engage pour des conditions-cadres qui permettent aux collaborateur-ric-e-s de s'atteler à leur mission exigeante et de planifier leur carrière professionnelle.

En outre, elle s'engage pour la recherche et le développement d'offres de soutien aux familles.

3.3 Les quatre piliers de la pratique avancée

Comme déjà mentionné dans le document de base de 2019, les connaissances récentes confirment que l'on peut identifier quatre éléments récurrents dans la pratique avancée: pratique clinique/thérapeutique, enseignement, direction/leadership et recherche. Selon la pondération et la configuration de ces éléments, la PA est orientée vers d'autres priorités. Cela est représenté comme suit dans les piliers de la pratique avancée (figure 2) de la «National Leadership and Innovation Agency for Healthcare»: à droite, un exemple dans lequel la part de formation (p. ex. formation continue des pairs, formation de la relève) et celle de la recherche sont fortement pondérées et, à gauche, un profil de rôle dans lequel le leadership spécialisé occupe une part importante (p. ex. développement de la profession fondé sur les données probantes). Il convient de souligner que l'expertise clinique pour un rôle de PA est primordiale et indispensable.

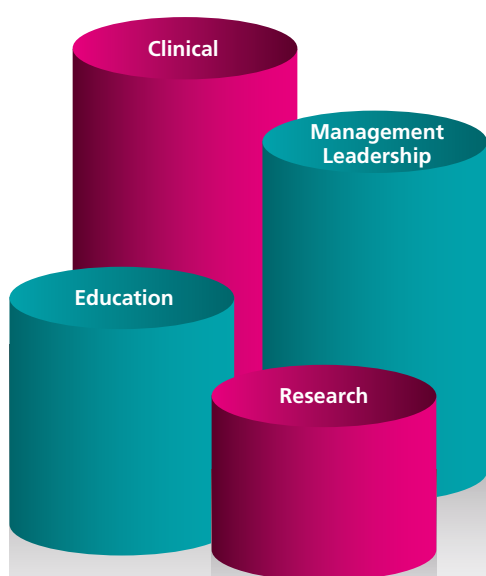


Figure 3. Advanced Practice clinical role with a large management element

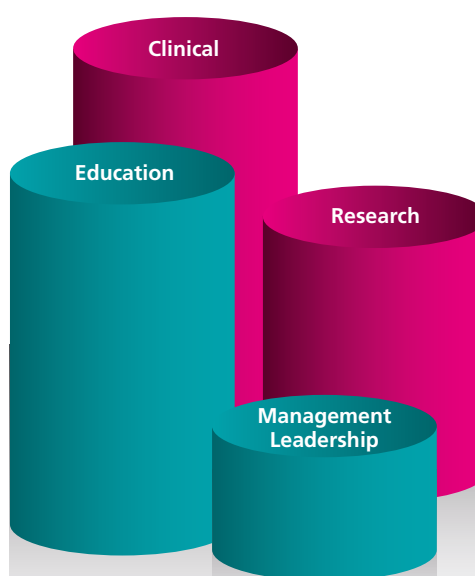


Figure 4. Advanced Practice clinical role with strong research / teaching elements

Figure 2: Pillars of Advanced Practice (National Leadership and Innovation Agency for Healthcare (2010, p. 14)

4. Compétences

Les compétences pour les rôles de PA sont acquises au moyen d'un Master of Science, par l'expérience professionnelle ainsi qu'une formation continue spécialisée.

De façon similaire à la formulation des compétences finales spécifiques à la profession dans la loi sur les professions de la santé, le groupe de travail a défini, pour le document de base 2019, les compétences pour la PA en ergothérapie au moyen des rôles CanMeds. De la présente version, les compétences ont été actualisées et complétées en fonction des nouvelles évolutions (cf. annexe B). Ce tableau sert d'instrument de travail pour la pratique (p. ex. pour la description des rôles ou fonctions).

5. Exigences

L'ASE entretient des échanges avec les associations professionnelles concernées, notamment au sein de la FSAS, et avec certaines directions de filières de master, dans le but d'harmoniser les conditions de base et de créer des bases comparables pour une éventuelle réglementation par la loi sur les professions de la santé. Il est également prévu que l'ASE instaure dans les années à venir une certification du titre de pratique avancée en ergothérapie.

Les exigences pour atteindre un rôle de pratique avancée discutées par les associations professionnelles d'infirmier-ère-s, de sages-femmes, de diététicien-ne-s et d'ergothérapeutes et réglementées par l'ASI, par exemple dans le domaine des soins, se rejoignent sur des points essentiels:

1. À l'appui du diplôme de BSc (et donc de la qualification professionnelle), les compétences scientifiques doivent être complétées grâce à un diplôme de MSc.

2. À cela s'ajoutent l'expérience professionnelle et des formations continues dans un domaine spécialisé, pour mener à un profil spécialisé.

Les conditions suivantes sont actuellement prévues pour un enregistrement/ une certification de la pratique avancée en ergothérapie:

- ✔ diplôme de Bachelor of Science en ergothérapie (ou OPT);
- ✔ diplôme de Master of Science;
- ✔ 2 ans d'expérience professionnelle en tant qu'ergothérapeute (en cas de temps partiel, prolongation correspondante du nombre d'années);
- ✔ spécialisation par une formation continue dans un domaine spécialisé;
- ✔ re-certification après une période encore à déterminer.

Les points suivants font encore l'objet d'une analyse approfondie:

- la supervision par un-e professionnel-le de pratique avancée expérimenté-e doit-elle être introduite comme condition préalable?¹
- durée de validité de l'enregistrement/de la certification²
- volume de la formation continue spécialisée exigée;
- preuve de la formation continue dans les domaines de la gestion de la qualité, de la gestion de projets, du système de santé/de la politique de la santé.

¹ **Dans les soins infirmiers:** attestation de 50 heures au moins de pratique supervisée

² **Exemple:** l'enregistrement en tant qu'APN doit être renouvelé tous les cinq ans

Dans un modèle de carrière, le chemin vers le titre de PA ET pourrait être représenté comme suit: la représentation suivante (figure 3) est simplifiée et constitue uniquement un moyen de visualisation. Les formes mixtes sont possibles, mais elles ne sont pas représentées séparément.

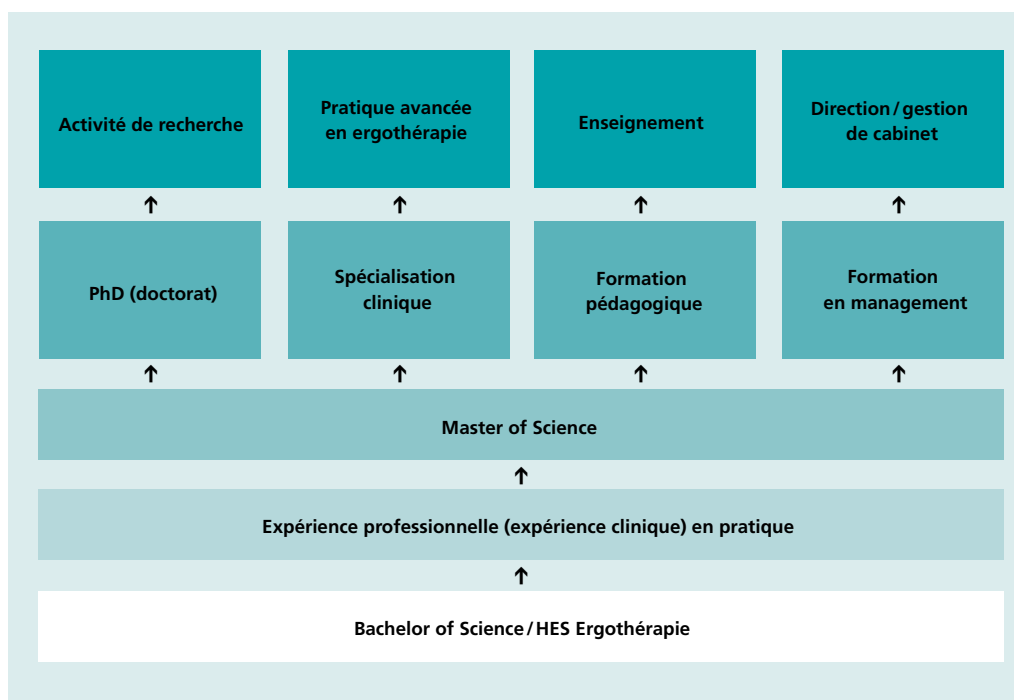


Figure 3: Possibilités de carrière pour les ergothérapeutes avec diplôme de Master of Science

6. Perspectives

La définition des compétences élargies en Suisse mais aussi au niveau international est en pleine évolution, ce document cadre ne se veut donc pas définitif.

La prochaine étape consistera à élaborer une attribution du titre de PA par l'ASE. Lors des étapes suivantes, il faudra se poser les questions ci-dessous.

- Comment sera financé le nouveau rôle de PA ET en Suisse?
- Est-ce que suffisamment d'ergothérapeutes souhaitent suivre ce long chemin académique?
- Les employeur-euse-s, les cabinets et les institutions vont-ils soutenir la mise en place du nouveau rôle de PA en leur sein et ont-ils les moyens nécessaires pour ce faire?
- Quelle est la plus-value explicite de l'embauche d'ergothérapeutes de pratique avancée en Suisse?

7. Références

- Office fédéral de la santé publique. (Décembre 2019). *Politique de la santé: stratégie du Conseil fédéral 2020-2030*. OFSP. Consulté le 20 mars 2022, <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/gesundheit-2030/gesundheitspolitische-strategie-2030.html>
- Glasgow, C., Cox, R., Laracy, S., Green, K., & Ross, L. (2020). A cohort investigation of patient-reported function and satisfaction after the implementation of advanced practice occupational therapy-led care for patients with chronic hand conditions at eight Australian public hospitals. *Journal of Hand Therapy, 33*(4), 445–454. <https://doi.org/10.1016/j.jht.2019.08.003>
- Hinojosa, J., & Moyers, P. (2009). Perspectives on Advanced Practice From Occupational Therapy. *Clinical Nutrition, 24*(3), 200–205. <https://doi.org/10.1097/TIN.0b013e3181b54125>
- Kieser, U. (2016). Advanced Practice Nurse and Clinical Nurse Specialist – neue Entwicklungen bei Pflegefachpersonen. *Pflegerecht, 5*(3), 130-141.
- Künzi, K., Jäggi, J., & Dutoit, L. (2013). Recours dans les soins médicaux de base aux professionnels de la santé non médecins hautement qualifiés: avancement des discussions en Suisse. Berne: Observatoire suisse de la santé.
- Müller, B., & Gervasoni, A. (2022). Potenziale für Advanced Practice in Occupational Therapy in der Schweiz: Literaturrecherche mit qualitativer Befragung zum Vergleich des internationalen und aktuellen nationalen Stands von AP OT [Bachelor's thesis, ZHAW Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften]. <https://digitalcollection.zhaw.ch/handle/11475/26077>
- Nacke, A., Galli, C., Carroz, C., Lüscher, I., & Schneider, S. (2019, Oktober). *Advanced Practice In Occupational Therapy*. EVS. <https://www.ergotherapie.ch/index-fr.php?frameset=700&searchcategory=281&nodes=54,55&page=241#p983>
- NHS National Leadership and Innovation Agency for Healthcare (2010): Framework for Advanced Nursing, Midwifery and Allied Health Professional Practice in Wales, Llanharan. Retrieved April 29, 2019 from: <https://www.wales.nhs.uk/sitesplus/documents/829/NLIAH%20Advanced%20Practice%20Framework.pdf>
- Pierce, E., & Belling, R. (2011). Advanced practitioner roles: Relevance and sustainability in a 'liberated' NHS. *International Practice Development Journal, 1*(2).
- Saxon, R. L., Gray, M. A., & Oprescu, F. (2014). Extended roles for allied health professionals: an updated systematic review of the evidence. *Journal of Multidisciplinary Healthcare, 479–488*. <https://doi.org/10.2147/JMDH.S66746>
- von Zweck, C. (2012). Advanced competencies in occupational therapy practice. *Occupational Therapy Now, 14*(2), 8–10. <https://web.p.ebscohost.com/ehost/detail/detail?vid=0&sid=10cd6083-2821-4e32-9aec-4827b9d4a002%40redis&bdata=JnNpdGU9ZWwhvc3QtbGl2ZQ%3d%3d#db=cc-m&AN=104537418>

8. Index des figures

Figure 1 – Défis et objectifs de la stratégie Santé2030:

Office fédéral de la santé publique (Décembre 2019). *Politique de la santé: stratégie du Conseil fédéral 2020-2030*. OFSP. Consulté le 20 mars 2022

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/gesundheit-2030/gesundheitspolitische-strategie-2030.html>

Figure 2 – NHS National Leadership and Innovation Agency for Healthcare (2010):

Framework for Advanced Nursing, Midwifery and Allied Health Professional Practice in Wales, Llanharan. Retrieved April 29, 2019 from:

<https://www.wales.nhs.uk/sitesplus/documents/829/NLIAH%20Advanced%20Practice%20Framework.pdf>

Figure 3 – Possibilités de carrière pour les ergothérapeutes avec diplôme de Master of Science (2023):

présentation réalisée par nos soins

Annexes

Annexe A

Prise de position des associations professionnelles proches

Conseil diététique (ASDD):

Association suisse des diététicien-ne-s (ASDD) (2023). *Diététicien-ne de pratique avancée (DPA) en milieu clinique. Prise de position de l'association professionnelle ASDD*.

svde_Positionspapier_APD_FR_V2.pdf (svde-asdd.ch)

Sages-femmes (FSSF):

Conférence professionnelle sage-femme de la Conférence Spécialisée Santé en collaboration avec la Fédération suisse des sages-femmes (2021). *Prise de position sur l'Advanced Midwifery Practice dans le contexte suisse. Un document interne à la profession pour l'information, la discussion et le développement futur*.

211224_FINAL_Positionspapier-AMP-CH_DE.pdf (hebamme.ch)

Annexe B

Compétences finales PA ET

La comparaison avec les compétences finales des ergothérapeutes BSc et MSc peut être consultée dans la première version du document cadre Pratique avancée en ergothérapie (Nacke et al., 2019).

Expert-e

Ils-elles sont expert-e-s pour la mise en place de programmes d'intervention, en théories, modèles et concepts d'ergothérapie dans leur domaine spécialisé. Pour cela, ils-elles tiennent compte des diverses perspectives de la profession, de la science de l'occupation et d'autres sciences apparentées. Ils-elles les justifient, les utilisent dans des situations pratiques complexes ou nouvelles et les transfèrent sur de nouveaux modèles de prise en soins.

Ils-elles développent, implémentent et évaluent des interventions, concepts et stratégies sur des approches de prise en soins actuelles pour et avec les parties prenantes dans leur domaine spécialisé.

En plus des évaluations d'ergothérapie, ils-elles effectuent de manière indépendante des évaluations cliniques élargies dans leur domaine spécialisé et décident des interventions et mesures appropriées.

Ils-elles mettent leurs connaissances régulièrement à jour et analysent les théories, nouvelles ou existantes, en lien avec l'ergothérapie, la santé, la maladie et le handicap de manière critique et en tirent les conséquences.

Ils-elles réfléchissent à l'influence de la société, de la culture et de la diversité sur l'occupation, la participation, la santé et le bien-être des individus et de la société, et en tirent des recommandations pour la pratique ergothérapeutique. Ils-elles développent et implémentent de nouvelles offres et modèles de prise en soins.

Ils-elles soutiennent le développement des prestations ergothérapeutiques, identifient le besoin en recherche et assurent l'intégration des résultats de la recherche et des projets de recherche cliniques au sein de leur offre et de leur domaine spécialisé.

Communiqueur-riche

Ils-elles disposent de bonnes compétences de négociation, savent communiquer en fonction de leur rôle, de leur fonction et de leur position.

Ils-elles connaissent et réfléchissent à leur rôle et à celui des autres professions ainsi qu'aux intérêts des parties prenantes et contribuent ainsi à une communication constructive et ciblée. Dans le cadre de processus participatifs, ils-elles travaillent étroitement avec les client-e-s ou les groupes de client-e-s.

Ils-elles assurent la représentation des intérêts de leur propre profession. Ils-elles disposent de compétences en négociation.

Ils-elles reconnaissent les intérêts des client-e-s dans des situations complexes et les intègrent dans leur champ action.

Ils-elles initient des processus orientés sur les solutions dans la collaboration intra- et interprofessionnelle.

Collaborateur·trice

Ils-elles contribuent activement à une collaboration axée sur la recherche de solutions dans un environnement intra- et interprofessionnel.

Ils-elles sont co-responsables pour le développement et la mise en œuvre de lignes directrices cliniques et de parcours de soins pertinents.

Ils-elles assurent que les interventions basées sur des données probantes et axées sur les client·e·s dans la pratique intra- et interprofessionnelle.

Ils-elles considèrent les client·e·s ou groupes de client·e·s comme faisant partie de l'équipe et travaillent avec eux-elles à l'élaboration d'interventions et de modèles de prise en soins proactifs et participatifs.

Leader / porteur·euse de responsabilité

Ils-elles prennent en charge la gestion de cas à certaines conditions clairement définies.

Ils-elles sont (co-)responsables de projets en matière de prise en charge intra- ou interprofessionnelle.

Ils-elles garantissent la gestion de la qualité dans leur domaine de responsabilité.

Ils-elles répondent de l'assurance et du développement de la qualité des interventions ergothérapeutiques dans les règles de l'art.

Rôle de promoteur·trice de la santé / avocat·e de la santé

Dans le cadre de leurs activités, ils-elles prennent position sur les débats actuels en matière de politique de la santé et apportent leur expertise professionnelle.

Ils-elles soutiennent les client·e·s ou groupes de client·e·s dans la représentation de leurs intérêts au sein du système de santé et d'autres systèmes pertinents, et s'engagent pour leur participation intégrale.

Ils-elles s'engagent pour le développement de nouveaux champs d'activité professionnels élargis avec comme motivation le droit à une occupation significative pour tous les groupes de la population, dans un objectif d'égalité des chances.

Apprenant·e / superviseur·euse

Ils-elles génèrent des connaissances et s'engagent pour leur transmission, évaluent leurs prestations et garantissent le transfert de savoir de la théorie vers la pratique.

Ils-elles se tiennent au courant de l'état actuel des connaissances dans leur domaine spécialisé.

Professionnel·le

Ils-elles sont au fait des dernières connaissances en matière de santé, de politique professionnelle et associative, et les communiquent.

Ils-elles veillent à ce que les lignes directrices d'éthique professionnelle soient respectées et que les ressources soient utilisées de manière appropriée dans leur domaine d'activité.

